

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
31 MARS 2016**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
31 MARS 2016**

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs et aux membres de  
**Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.





*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de levées de fonds et dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de levées de fonds et dons reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net non affecté.

*Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Sophie Houle CPA INC.* <sup>1</sup>

Montréal, Canada  
Le 7 juillet 2016

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A111691



**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2016

Page 3

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Produits</b>		
Subventions - (Annexe A)	153 757 \$	185 862 \$
Boccia - (Annexe B)	33 752	34 645
Cotisations des membres	1 520	1 910
Autres revenus	747	292
Dons et levées de fonds - (Note 9)	31 406	10 577
	<b>221 182</b>	<b>233 286</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement - (Annexe C)	141 015	165 444
Service aux membres - (Annexe D)	63 790	55 974
Représentation et vie associative - (Annexe E)	12 874	10 489
	<b>217 679</b>	<b>231 907</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>3 503 \$</b>	<b>1 379 \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Évolution des actifs nets  
Exercice clos le 31 mars 2016

Page 4

	<b>Affectés au déve- loppement</b>	<b>Investis en immo- bilisations</b>	<b>Non affectés</b>	<b>2016 Total</b>	<b>2015 Total</b>
<b>Solde au début</b>	41 000 \$	2 822 \$	4 193 \$	48 015 \$	46 636 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(1 709)	5 212	3 503	1 379
Investissement en immobilisations	-	6 511	(6 511)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	41 000 \$	7 624 \$	2 894 \$	51 518 \$	48 015 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

État de la situation financière

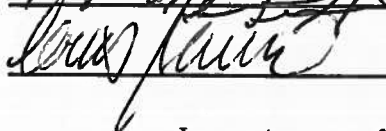
31 mars 2016

Page 5

	2016	2015
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	51 072 \$	37 190 \$
Débiteurs - (Note 3)	17 169	14 382
Subventions à recevoir	15 807	18 487
Frais payés d'avance	7 634	11 670
	91 682	81 729
Immobilisations - (Note 4)	7 624	2 822
	99 306 \$	84 551 \$
<b>Passif</b>		
Court terme		
Emprunt bancaire - (Note 5)	19 547 \$	- \$
Créditeurs - (Note 6)	28 226	34 036
Revenus reportés	15	-
Apports reportés - (Note 7)	-	2 500
	47 788	36 536
<b>Actifs nets</b>		
Affectés au développement - (Note 8)	41 000	41 000
Investis en immobilisations	7 624	2 822
Non affectés	2 894	4 193
	51 518	48 015
	99 306 \$	84 551 \$

**AU NOM DU CONSEIL:**

 , administrateur

 , administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2016

Page 6

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	3 503 \$	1 379 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	1 709	546
	5 212	1 925
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement - (Note 10)	(4 366)	(11 812)
	846	(9 887)
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(6 511)	(1 274)
<b>Activité de financement</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	19 547	-
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	13 882	(11 161)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	37 190	48 351
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	51 072 \$	37 190 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**1. Statut et nature des activités**

L'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux est un organisme à but non lucratif, constitué le 28 février 1990 en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de rendre accessible, promouvoir, développer et soutenir le sport adapté auprès du plus grand nombre de personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Constatation des revenus**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés et les revenus autonomes et de financement privé sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

**Apports reçus sous forme de services**

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié gratuitement d'espace locatif. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## **2. Principales méthodes comptables - (suite)**

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des clients et autres débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et des fournisseurs.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Notes complémentaires

31 mars 2016

Page 9

**2. Principales méthodes comptables - (suite)**

**Instruments financiers - (suite)**

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

**3. Débiteurs**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Clients et autres débiteurs	8 011 \$	9 680 \$
Taxes à la consommation	9 158	4 702
	<b>17 169 \$</b>	<b>14 382 \$</b>

**4. Immobilisations**

	<b>2016</b>		<b>2015</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Équipement	1 274 \$	357 \$	917 \$	1 147 \$
Matériel informatique	18 284	11 577	6 707	1 675
	<b>19 558 \$</b>	<b>11 934 \$</b>	<b>7 624 \$</b>	<b>2 822 \$</b>

**5. Emprunt bancaire**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$ laquelle porte intérêt au taux de 9,10 %.

**6. Crédoiteurs**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Fournisseurs et frais courus	20 982 \$	26 530 \$
Salaires et vacances à payer	7 244	7 506
	<b>28 226 \$</b>	<b>34 036 \$</b>

**7. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux opérations de l'organisme et à la couverture des charges de fonctionnement et de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Solde au début	2 500 \$	12 500 \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(2 500)	(10 000)
Solde à la fin	- \$	2 500 \$

**Sommaire:**

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - Programme de soutien aux événements sportifs	- \$	2 500 \$
---	------	----------

**8. Actifs nets grevés d'affectation d'origine interne**

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des actifs nets d'un montant de 41 000 \$ pour le développement du boccia. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

**9. Programme Placements Sports**

Les produits et les charges afférents au Programme Placements Sports se détaillent comme suit:

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Produits</b>		
Sports Québec - Subvention d'appariement utilisée au cours de l'exercice	61 159 \$	79 306 \$
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	61 159	79 306
Apports à reporter	- \$	- \$

**9. Programme Placements Sports - (suite)**

L'organisme a recueilli un total de 27 303 \$ (12 665 \$ en 2015) en dons admissibles au Programme Placement Sports, lui donnant droit à un appariement de 70 988 \$ (32 929 \$ en 2015). De ces montants, une somme de 61 159 \$ a été constaté en 2016 (79 066 \$ en 2015).

L'organisme cède la propriété de 10% des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2016, la juste valeur des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 25 489 \$.

**10. Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Débiteurs	(2 787) \$	13 972 \$
Subventions à recevoir	2 680	(11 281)
Frais payés d'avance	4 036	(9 545)
Créditeurs	(5 810)	5 042
Revenus reportés	15	-
Apports reportés	(2 500)	(10 000)
	<b>(4 366) \$</b>	<b>(11 812) \$</b>

**11. Instruments financiers**

**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2016.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**11. Instruments financiers - (suite)**

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Renseignements complémentaires  
Exercice clos le 31 mars 2016

Page 13

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Annexe A - Subventions</b>		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Fonctionnement (PSFSQ)	59 098 \$	59 098 \$
- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	25 000	20 000
- Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	5 500	10 000
- Subvention d'appariement du Programme Placements Sports - (Note 9)	61 159	79 066
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
- Subvention salariale	-	9 393
Ville de Montréal		
- Aide financière aux OBNL locataires	355	355
Autres subventions	2 645	7 950
	<b>153 757 \$</b>	<b>185 862 \$</b>

**Annexe B - Boccia**

Programme Équipe du Québec		
- Contributions des athlètes	20 850 \$	17 889 \$
- Dons	2 650	1 677
- Revenus divers	1 488	1 849
Circuit Boccia Québec	4 359	1 086
Stages et formation	-	510
Vente d'équipements sportifs	3 645	11 114
Championnat provincial	25	25
Événements spéciaux	735	495
	<b>33 752 \$</b>	<b>34 645 \$</b>

**Annexe C - Fonctionnement**

Salaires et charges sociales - (Note 9)	110 099 \$	137 188 \$
Honoraires contractuels et autres services professionnels	5 828	6 979
Activités de levées de fonds	9 919	7 072
Fonctionnement du bureau	11 587	12 153
Traitement de la paie	873	801
Intérêts et frais bancaires	1 000	705
Amortissement des immobilisations	1 709	546
	<b>141 015 \$</b>	<b>165 444 \$</b>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2016

Page 14

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Annexe D - Service aux membres</b>		
Équipe du Québec - Boccia	42 390 \$	38 872 \$
Circuit du Québec, Boccia - Transports, hébergement et autres charges	9 790	3 982
Championnat provincial de Boccia	2 751	3 469
Coût des équipements sportifs	6 371	9 109
Autres disciplines	82	-
Événements spéciaux	2 406	542
	<b>63 790 \$</b>	<b>55 974 \$</b>
<b>Annexe E - Représentation et vie associative</b>		
Représentation	6 899 \$	4 984 \$
Vie démocratique	385	758
Assemblée générale	3 313	3 906
Cotisations, affiliations et congrès	975	841
Promotion	1 302	-
	<b>12 874 \$</b>	<b>10 489 \$</b>